



PARLEMENTS SENSIBLES AU GENRE

Séminaire régional pour les parlements africains francophones

Libreville, Gabon

Séance II **Les femmes dans les parlements: à quelles fonctions ?**

Où en sommes nous ?



Les femmes accèdent aux **Parlements**,

MAIS...

est-ce qu'elles accèdent au **POUVOIR** ?

Questions à examiner



1. Les femmes au Parlement: à quelle position ou fonction dirigeante, dans quelle commission se trouvent-elles ?
2. Quelle est la position des femmes dans l'administration du Parlement et quels sont les mécanismes, règles et politiques à ce niveau ?

Source: '**Parlements sensibles au genre. Etude mondiale de bonnes pratiques**'

Rapports et documents n°64 - 2011

Première question



Les femmes au Parlement: à quelle position ou fonction dirigeante, dans quelle commission se trouvent-elles ?

- Voies vers le leadership
- Présidentes de commission
- Commissions présidées par des femmes
- Présence des femmes dans les commissions
- Composition des commissions
- Spécialisations politiques
- Atouts et écueils des travaux en commission

Voies vers le leadership

L'accès des femmes au Parlement est une chose,
l'accès à ses postes clés une autre!

2011 : environ 15% F présidentes, 22% vice-présidentes

Accès au top:

- expérience, ancienneté, expertise
- mesures d'actions positives (Iraq 25% postes)
- falaise de verre
- augmentation du nombre de F en politique



Les commissions parlementaires

L'égalité au sein des commissions comme facteur d'égalité

'Les femmes qui participent au travaux de commission ont une compréhension plus profonde du processus et de son impact.'

femme parlementaire, Viet Nam



Leur importance

Colonne vertébrale du parlement:

- lien entre citoyen et la politique
- analyse en détail d'un problème – et de sa solution
- expertise, autorité, pouvoir

Où y sont les femmes?



Présidentes de commission

21% de commission parlementaire
Un peu plus pour les vice-présidences

Poste influant au parlement

- dirige les activités, l'orientation des travaux
- influence sur l'agenda, thèmes traités

Modèle pour d'autres femmes!



Commissions présidées par des femmes

42% affaires sociales, famille, culture

29% lois, justice, droits de l'homme

28% femmes, égalité H-F

20% économie, finance, budget, comptes publiques /
éducation

18% affaires étrangères, défense / santé

15% environnement

Femmes = commissions 'moins importantes'?

Expérience, ancienneté

Règles (Rwanda 30% postes responsables) ou pratiques
(Burundi (alternance H/F (vice-)présidence)



Présence des femmes dans les commissions

Situation similaire à celles des présidences

F surtout dans les commissions affaires sociales, condition de la femme, santé, éducation

H dominants dans toutes les commissions sauf celles de la condition des femmes/égalité

F participent dans un choix de plus en plus large de commissions



Composition des commissions

Facteurs importants décidant de la composition des commissions:

- partis ou groupes politiques (répartition présidences et choix membres)
- ancienneté et intérêt des membres du parlement
- quotas et règles informels

F voudraient plus que les H participer à d'autres commissions

- moins de pouvoir de négociation



Spécialisations politiques

Spécialisation politique différenciée entre H et F

Épée à double tranchant:

- Rentabilité accrue dans un domaine d'expertise
- Travail au sein d'une commission apporte aussi une expertise, nouveaux réseaux, etc



Atouts et écueils des travaux en commission

Pas toujours facile pour les F de se faire entendre

- surtout si elles sont en minorité

Doivent s'intéresser à d'autres questions que l'égalité pour se faire entendre

- mais ont aussi du mal à se faire entendre sur l'égalité

Quantité vs qualité?



Deuxième question



Quelle est la position des femmes dans l'administration du Parlement et quels sont les mécanismes, règles et politiques à ce niveau ?

- Présence des femmes dans les services parlementaires
- Recrutement et rétention du personnel
- Politiques, règles et procédures
- Concilier famille et travail au sein du Parlement

Présence des femmes

Le Parlement comme lieu de travail!

F environ 25% du personnel

- mais grande différence H/F en fonction du niveau, type de fonction et/ou pays

Souvent statut semblable aux employés de l'Etat

Peu de mesures d'actions positives pour augmenter le nombre de F au top : environ 12%



Recrutement et rétention du personnel

Peu de politiques particulières à ce niveau!

60/50% déclaration de non-discrimination (recrutement, retraite)

56% politique d'égalité des chances

29% formation parité encadrement et personnel

28% mesures d'actions positives F

Portée de ces mesures? 'On n'exclut pas et on retient le plus compétent...'



Politiques, règles et procédures

Un peu plus que la moitié a un codes de conduite

Plus que la moitié des parlements ne disposent pas de politiques en matière de harcèlement sexuel

- et la portée de politiques existantes est souvent limitée

Modèle de bonne pratique: Canada

Mécanismes de règlement des plaintes qui existent sont très biens!



Concilier famille et travail au sein du Parlement

Heures de travail = à celles des parlementaires!

Congés de maternité et paternité souvent mieux réglés
que pour parlementaires

Faciliter le retour au travail: matériel de puériculture,
heures d'allaitement, crèches, etc... : au niveau mondial
les facilités sont peu développées

